



DELIBERATION N°001_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB001_26COM-DE



DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

Date de convocation :
09/02/2026

Date de l'affichage :
09/02/2026

En exercice : 12
Présent(s) : 10
Absent(s) : 2
Pouvoir(s) : 1

Mairie de Marseille en Beauvaisis

EXTRAIT DU REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE

L'an Deux Mil Vingt-Six, le seize du mois de février

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle de réunion, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE, Aurélie LÉVÊQUE, Martine LANGLOIS Françoise LEMARCHAND, Messieurs René THIEBAUT, Gérald LAQUERRIERE, Francis DELABY, Jean-Yves DECOCK, Antonio PREVOST.

Absent(es) : Madame Servane CARON et Monsieur Thibaut HULLAERT.

Pouvoir : Madame Servane CARON donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE.

Objet :

**Approbation du CFU 2025
Compte financier unique**

- COMMUNE -

Madame le Maire présente le compte financier unique provisoire 2025 de la commune, assiste à la discussion puis quitte la salle de réunion pour ne pas prendre part au vote, et laisse la place au doyen d'âge. Monsieur René THIEBAUT qui préside la séance, soumet au vote pour approbation le compte financier unique provisoire de la commune pour l'exercice 2025.

Le CFU provisoire 2025 présenté et résumé comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	756 390,00	1 377 087,00	2 133 477,00
	Recettes réalisées (1)	B	183 454,42	1 471 342,03	1 654 796,45
	Restes à réaliser	C	253 218,75	0,00	253 218,75
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	848 160,00	1 664 819,00	2 512 979,00
	Dépenses réalisées (1)	E	401 706,63	1 292 767,94	1 694 474,57
	Restes à réaliser	F	310 933,00	0,00	310 933,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-218 252,21	178 574,09	-39 678,12
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	91 770,85	287 732,91	379 503,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-126 481,36	466 307,00	339 825,64
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-57 714,25	0,00	-57 714,25
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-184 195,61	466 307,00	282 111,39

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le CFU provisoire 2025 de la commune de Marseille en Beauvaisis.



DELIBERATION N°001_2026

Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le 24/02/2026

ID : 060-216003830-20260216-DELIB001_26COM-DE



Le conseil municipal devra se réunir à une date ultérieure pour procéder au vote du CFU définitif avant le 30/06/2026.

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
le 16/02/2026

La secrétaire de séance,

Aurélie LEVÊQUE

Le Président,

René THIEBAUT *